
Descriptif de la location

▪ TYPE DE LOCATION

Maison bourgeoise du début du XXème siècle entièrement rénovée, d'une superficie de 224m² sur un terrain arboré de 1000 m² avec 60 m² terrasse.

Parking privatif de 200 m²

Capacité d'accueil de 15 personnes.

WIFI disponible au rez-de-chaussée.

▪ LA MAISON

Au rez-de-chaussée :

~ Entrée.

~ Cuisine aménagée de 20 m² (cafetière électrique, grille-pain, batterie de cuisine, ustensiles de cuisine et vaisselle pour 15 personnes, four, four micro-onde, réfrigérateur avec partie congélateur, plaques à induction, lave vaisselle, un lave linge, table de cuisine).

Nous mettons à votre disposition fer et table à repasser ainsi que le matériel de ménage.

~ salon salle à manger de 48 m²: Coin salon avec canapé d'angle, télévision écran plat, table basse et vaisselier ; salle à manger comprenant tables, chaises.

~ chambre Magnolia 18 m² : 3 lits de 90 + salle d'eau (lavabo, douche et WC)

A l'étage :

~ chambre Nuptiale 22 m² : avec 1 lit de 140 et 1 lit de 90 + salle d'eau (lavabo, douche, WC)

~ chambre Vintage 18 m² : avec 1 lit de 140 et 1 lit de 90 + salle d'eau (lavabo, douche, WC)

~ chambre Lilas 16 m² : avec 2 lits de 90 + salle d'eau (lavabo, douche, WC)

~ chambre Zen 18 m² : avec 1 lit de 140 et 2 lits de 90 + salle d'eau sur le palier (lavabo, douche) et WC séparés.

NB : Les salles d'eau ne sont pas comprises dans les surfaces indiquées.

▪ PRESTATIONS INCLUSES

Draps et taies des oreillers fournis avec lits faits à votre arrivée.

Serviettes de toilettes à disposition dans chaque chambre (merci de laisser les serviettes utilisées dans la salle d'eau à votre départ).

Conditions propres à la location

▪ HORAIRES

A la semaine, en midweek ou le week-end, nous offrons de nombreuses possibilités quant aux heures d'arrivée et de départ. Elles sont toutes liées aux contraintes d'un hébergement de détente, très demandé et c'est pourquoi nous avons besoin de connaître vos souhaits le plus tôt possible pour y répondre au mieux des intérêts de chacune, chacun.

▪ DÉPÔT DE GARANTIE ÉTAT DES LIEUX

Au moment où le propriétaire lui confiera les clés, le locataire remettra un dépôt de garantie de 500 euros aux fins de couvrir les frais éventuellement occasionnés par les dégradations des biens loués, soit par la faute du locataire, soit par celle des personnes invitées par lui durant la période qui fait l'objet du contrat.

Si le locataire n'a pas souscrit à l'option ménage, le propriétaire se réserve le droit de retenir sur le dépôt de garantie la somme de 70 euros si le gîte n'était pas rendu dans l'état de propreté initial.

Si le montant des pertes excède le montant de la garantie déposée, ou si un préjudice caché au propriétaire dépasse la somme de 500 euros, le locataire s'engage à régler le préjudice constaté, sur présentation des pièces justificatives et dans le délai légal. Le propriétaire s'engage en effet à justifier du montant nécessaire à la remise en état.

Le chèque de dépôt de garantie sera détruit sous huitaine à l'issue de la location si aucun préjudice n'est relevé.

Dans le cas contraire, une retenue sera effectuée et le solde sera adressé au locataire dans les dix jours suivant la fin de la location.

▪ ENGAGEMENTS DU LOCATAIRE

Ne pas amener de personnes supplémentaires sans l'autorisation du propriétaire.

Ne pas sous-louer le logement.

Ne pas amener d'animaux.

Ne fumer dans aucune pièce de l'habitation ; ne pas jeter les mégots en dehors des cendriers et les vider avant votre départ.

Signaler les incidents survenus afin que nous y remédions au plus vite (pied de lit défectueux, luminaire...)

Les poubelles étant situées à droite de la maison en sortant, merci de respecter le tri sélectif (ordures ménagères / cartons et verres).

Le signataire s'engage à informer les autres occupants des conditions de location.

▪ S'ENGAGER POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Si l'eau, l'électricité et le chauffage sont compris dans le prix de la location, ce sont des produits ou des éléments de confort précieux, dont il faut ménager la consommation.

Merci de ne pas mettre les radiateurs au maximum et pensez à éteindre les sèche serviettes en sortant des salles d'eau !